

lieu et place de *Thomas McCarthy*, Ecuier, qui, depuis son Election comme Représentant du dit District Electoral de *Richelieu*, est décédé, *George Isidore Barthe*, Ecuier, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit Bref en date du vingt-unième jour du mois de Novembre dernier, lequel est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada.*

Wm. B. Lindsay, Ecuier,
Greffier de la Chambre des Communes du *Canada, Ottawa.*

Adolphe Tourangeau, Ecuier, Représentant du District Electoral de *Québec Est*; *Louis Delorme*, Ecuier, Représentant du District Electoral de *St. Hyacinthe*; *George Moffatt*, Ecuier, Représentant du District Electoral de *Restigouche (Nouveau-Brunswick)*; *Leveret DeVeber Chipman*, Ecuier, Représentant du District Electoral de *King's*; *George Isidore Barthe*, Ecuier, Représentant du District Electoral de *Richelieu*, et l'Honorable *Charles Tupper, C. B.*, Représentant du District Electoral de *Cumberland*, ayant préalablement prêté serment conformément à la loi, et signé devant les Commissaires le Rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre.

Ordonné, Que l'Honorable Sir *John A. Macdonald* ait la permission de présenter un Bill pour pouvoir à l'administration des serments d'office.

Il présente en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois.

M. l'Orateur fait rapport que lorsque cette Chambre s'est rendue ce jour auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, dans la salle des séances du Sénat, il a plu à Son Excellence d'adresser un discours aux deux Chambres du Parlement, et que pour prévenir les erreurs, il en a obtenu une copie dont il fait la lecture à la Chambre comme suit :

Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous rencontre à cette saison ordinaire et la plus commode de l'année, et dans les heureuses circonstances où se trouve présentement le Pays.

Le confiant espoir que je crus pouvoir exprimer à la clôture de la dernière session qu'il ne serait fait aucune nouvelle tentative de trouble sur notre frontière, devait faire place à un prompt désappointement. La session venait à peine de clore lorsque des bandes de brigands s'assemblèrent en grands nombres dans les limites des *Etats-Unis* et menacèrent le pays d'une nouvelle invasion. Elles osèrent traverser les frontières sur deux points, mais elles furent promptement rencontrées et repoussées, et cela d'une manière si complète et humiliante que les envahisseurs perdirent tout courage et espoir, jetèrent bas des quantités d'armes, et dans leur fuite allèrent encombrer les villages en arrière de leurs masses affamées et démoralisées. Notre milice se rendit au premier appel aux armes avec un empressement digne d'éloge, et l'esprit qui règne dans le pays grossit ses rangs de volontaires accourus de tous côtés. L'autorité militaire la plus élevée à reconnu comme il convenait la bravoure déployée et le succès remporté en cette occasion, et Sa Très Gracieuse Majesté les a honorés et appréciés en termes flatteurs. Pour maintenir la milice en devoir actif, le gouvernement a encouru une dépense considérable au-delà de ce qui avait été pourvue par les votes de la dernière session. Les comptes de la dépense entière pour la défense de la frontière seront mis devant vous, et j'ai l'assurance que vous passerez un Bill pour exonérer le gouvernement.

Mes prévisions de succès à l'égard de l'Acte passé pour le gouvernement de *Manitoba* et des Territoires du *Nord-Ouest*, et à l'égard de l'expédition militaire qu'il était nécessaire d'envoyer, se sont heureusement réalisées. Les troupes surmontèrent les difficultés d'une